



3 décembre 2021 :

Journée d'échange

entre élèves de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement ordinaire

Contexte

Le projet de cette journée d'échange s'inscrit dans la campagne cantonale 10mois10droits organisée par le Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ). L'objectif de cette campagne est « de sensibiliser les enfants, les professionnel.l.e.s et la population à l'existence et aux exigences de la Convention relative aux droits de l'enfant en traduisant sa signification dans le quotidien de chacun.e ». ¹

Le mois de décembre a été dédié aux droits des enfants en situation de handicap qui émanent de l'article 23 de la Convention.

Les associations ont considéré le projet sous l'angle de la différence et du respect des besoins particuliers des enfants dans les apprentissages scolaires.

Naissance du projet

Très motivées à participer activement à la promotion des droits de l'enfant aux besoins particuliers, et plus particulièrement celui de l'inclusion, quatre associations cantonales actives dans le domaine du handicap, Insieme Neuchâtel², Cerebral Neuchâtel³, Autisme Neuchâtel⁴ et Antenne Handicap⁵ se sont réunies pour proposer un projet commun au SPAJ : une rencontre entre élèves de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement ordinaire.

Convaincues également que l'inclusion n'est pas uniquement une affaire de lois, les associations ont choisi une action concrète inscrite dans une volonté d'inclusion.

Le projet ayant été reçu avec enthousiasme par le SPAJ, les associations ont pris contact avec le Chef du service de l'enseignement obligatoire, Monsieur Jean-Claude Marguet, qui l'a soutenu pleinement, car il s'inscrit dans la politique de l'inclusion scolaire souhaitée par le département.

Cet événement a été présenté comme une action unique lors de laquelle des élèves et des professionnel.l.e.s se rencontrent et découvrent différentes formes d'enseignement répondant aux besoins des élèves.

¹ <https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SPAJ/delegue-jeunesse/Pages/Campagne-10mois10droits.aspx>

² <https://www.insieme-ne.ch>

³ <https://www.cerebral-neuchatel.ch>

⁴ <https://www.autisme-neuchatel.ch>

⁵ <https://www.antenne-handicap.com>

Les associations aspirent d'une part à une ouverture des écoles et à un partenariat entre elles, et d'autre part à un enrichissement mutuel de chacun.e, élève et professionnel.l.e.

Et enfin les initiateurs.trices du projet expriment le souhait que cette journée soit un tremplin pour la création d'autres actions favorisant l'inclusion.

Le projet concrètement

- Les associations se sont adressées aux directions des cercles scolaires et des institutions de l'enseignement spécialisé pour la recherche de classes intéressées à participer au projet
- Les associations rencontrent chaque enseignant.e de l'ES et de l'EO pour la présentation et la mise en place du projet
- Les associations se chargent de « jumeler » les classes afin que les élèves se correspondent
- Dans chaque classe deux élèves ambassadeurs.drices sont choisi.e.s et forment un binôme
- Chaque enseignant.e élabore son propre programme (contenu) et en informe les associations qui assurent la coordination entre les classes jumelées (cadre)
- Les enseignant.e.s assurent l'information aux parents, le programme de la demi-journée et les horaires (lettre circulaire adressée aux parents)
- Les enseignant.e.s et les associations collaborent pour la réalisation de l'événement
- Chaque enseignant.e de l'EO et de l'ES accompagne ses deux élèves ambassadeurs.drices tout au long de la journée et en assume la responsabilité

Remarques :

Les associations estiment important que l'enseignant.e accompagne ses deux élèves pour les raisons suivantes :

- Assurer la sécurité des élèves ambassadeurs.drices
- Donner la garantie aux parents d'un accompagnement adéquat de leur enfant
- Point de repère pour les élèves ambassadeurs.drices
- L'enseignant.e aura préparé en amont cet événement ponctuel et sera porteur.euse de futures réflexions, discussions et actions dans sa classe (voire dans son collège). Il.elle sera le fil rouge de l'événement.

- **Déroulement de la journée**

Le matin les élèves ambassadeurs.drices de l'ES se rendent dans les classes de l'EO accompagné.e.s par l'enseignant.e et passent la matinée ensemble.

A midi, les ambassadeurs.drices et leur enseignant.e de l'ES pique-niquent dans la classe qui les accueille le matin (chacun.e vient avec son pique-nique)

Puis l'**après-midi**, les élèves ambassadeurs.drices de l'EO et les élèves ambassadeurs.drices de l'ES se déplacent accompagnés de leur enseignant dans les classes de l'ES.

Les demi-journées se réalisent selon le programme qui a été élaboré par les enseignant.e.s en collaboration avec les associations.

- **Déplacement**

Un service de transport est organisé par les associations.

- **Suivi du projet**

Les quatre associations assurent le suivi du projet et seront présentes lors de cette journée d'échange.